



COMMUNICANTES

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

Numéro 86 – Février 2015 - 1 euro

EDITORIAL

LE VESTIBULE DU CAREME

Mes bien aimés paroissiens,

S'il y a bien une période de l'année liturgique où le calendrier traditionnel nous différencie de la réforme paulinienne, c'est bien celle de la Septuagésime dans laquelle nous sommes entrés depuis le début de ce mois. Beaucoup de prêtres ou de fidèles sont en effet surpris de voir, en cette période, que nous utilisons déjà des ornements violets, alors qu'ils utilisent encore ceux de couleur verte.

Les acteurs de cette réforme liturgique ont en effet, de façon inexplicable, supprimé le temps de la Septuagésime, antique élément du rit romain, sans égard pour son ancienneté et son universalité. La Septuagésime avait même été conservée dans le *Book of Common Prayer* des Anglicans et chez nombre de communautés luthériennes ! Pourtant, dans toutes les traditions liturgiques, le Carême est précédé d'une période pénitentielle. Les plus anciens témoignages de cette période d'avant-Carême remontent au IV^{ème} siècle (saint Grégoire l'Illuminateur, saint Ephrem, Egérie à Jérusalem). Les Coptes

d’Egypte et d’Ethiopie, les catholiques de rit Mozarabe et les Assyro-Chaldéens connaissent aussi une telle période. A partir du début du VI^{ème} siècle, l’avant-Carême se développe et s’étend sur les trois semaines précédant le Carême (rits romain, ambrosien, byzantin, arménien, syro-jacobite, maronite) Nous ne devons donc pas avoir honte de ce temps liturgique vénérable pourtant, et hélas, supprimé dans la nouvelle liturgie !



On a pu dire du temps de la Septuagésime qu’il est le « *vestibule du carême* » : en effet, ces trois dimanches sont comme trois paliers qui nous conduisent, par une gradation très étudiée, jusqu’au seuil du grand temps liturgique où seront dispensées en abondance les grâces de la pénitence, de la conversion, de l’intériorité, de l’approfondissement de notre vie chrétienne et du salut... Cet « avant-Carême » nous prédispose donc non seulement à y entrer mais surtout à y bien entrer. Ce n’est pas au matin du mercredi des cendres que nous devons tout à coup nous mettre à penser aux efforts de conversion et de pénitence qui nous sont les plus nécessaires. Ce n’est pas le jour de l’entrée en Carême que, de manière impromptue, nous devons réfléchir à l’ascèse qui devra être la nôtre pendant ce temps et en déterminer les résolutions ! Procéder ainsi serait le meilleur moyen de rater notre Carême. Et voilà pourquoi l’Eglise – en Mère réaliste et en excellente pédagogue – a institué ce temps de la Septuagésime.

En nous mettant en face des enjeux de notre vie et de nos responsabilités, le temps de la Septuagésime nous invite à une réflexion – raisonnable, méthodique et posée – sur la stratégie qui s’impose à chacun de nous pour notre conversion à l’amour divin, en vérité, en profondeur et avec efficacité. Chaque année, nous insistons sur le fait que le Carême est l’un des temps les plus importants de notre vie chrétienne et que – malheureusement ! – beaucoup trop de fidèles ne le préparent pas, puis le vivent de manière routinière, superficielle, ou trop purement formelle, et donc sans réel profit spirituel.

Et bien, comme nous le permet notre belle Liturgie Traditionnelle, profitons du temps de la Septuagésime pour entrer pleinement, généreusement mais aussi sans retard dans le saint temps du Carême !

Abbé Brice Meissonnier, *fsyp*



ANNONCES SPECIALES POUR LE CAREME

Durant le saint temps de Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

❖ Chemin de Croix

Il sera médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet, à 17h45, à la Maison Padre Pio, à partir du vendredi 20 février.

❖ Salut du Très Saint-Sacrement

Tous les dimanches de Carême de 18h00 à 19h00 à la chapelle de la Maison Padre Pio, à partir du dimanche 22 février.

❖ Prédications de Carême sur les Vertus Cardinales

- Dimanche 22 février : prédication de l'Abbé de Giacconi : *Les Vertus Cardinales.*
- Dimanche 1^{er} mars : prédication du TRP Dom Hervé Courau, abbé de Notre-Dame de Triors : *La Tempérance.*
- Dimanche 8 mars : prédication de l'Abbé Meissonnier : *La Justice.*
- Dimanche 15 mars : prédication de l'Abbé Lebel : *La Prudence.*
- Dimanche 22 mars : prédication de l'Abbé Paris : *La Force.*

CATECHISME SUR LA SEPTUAGESIME

Demande. Comment appelle-t-on le 9^{ème} dimanche avant Pâques ?

Réponse. On l'appelle le Dimanche de la Septuagésime.

D. Qu'il y a-t-il de particulier dans l'Eglise le Dimanche de la Septuagésime ?

R. L'Eglise commence en ce jour un temps particulier de pénitence.

Explication. L'Eglise regarde le temps depuis la Septuagésime jusqu'au arême comme un temps de pénitence, et une préparation au jeûne du carême ; comme le carême est lui-même la préparation à la grande solennité de Pâques. Voilà pourquoi l'Eglise retranche ses chants de joie en ce temps et prend la couleur violette, qui est le symbole de la mortification.

D. Pourquoi l'Eglise commence-t-elle déjà ce temps particulier de mortification ?

R. Afin que les fidèles se préparent de bonne heure à la grande fête de Pâques.

Explication. Une excellente manière de se préparer à la pénitence du carême et à la communion pascale, est de se confesser dans le temps de la Septuagésime. L'Eglise, qui ordonne de se confesser au moins chaque année, désire qu'on le fasse avant le carême, afin que par cette précaution on soit plus en état de profiter des grâces attachées à ce saint temps, et mieux disposés à participer aux saints mystères. Cette confession permettra aussi de gagner l'indulgence plénière des Quarante Heures, comme on le verra ci après.

D. L'Eglise n'a-t-elle pas d'autres raisons en commençant la pénitence à la Septuagésime ?

R. Oui : c'est pour empêcher les chrétiens de se livrer aux honteux divertissements du carnaval.

Explication. Les divertissements du carnaval sont un reste du paganisme. Il est inconcevable qu'il faille les défendre à des chrétiens. Se peut-il que la veille d'un temps consacré à pleurer les péchés, on s'y plonge sans mesure ? Peut-on recevoir des cendres, symbole de l'humiliation, en sortant du tumulte des assemblées mondaines et licencieuses ?

D. Qu'à fait l'Eglise pour s'opposer aux divertissements du carnaval ?

R. L'Eglise a institué les prières des Quarante Heures.

D. Qu'est-ce que la solennité des Quarante Heures ?

R. C'est une dévotion établie pour empêcher les chrétiens de se livrer aux désordres du carnaval, et pour demander pardon à Dieu des excès et des

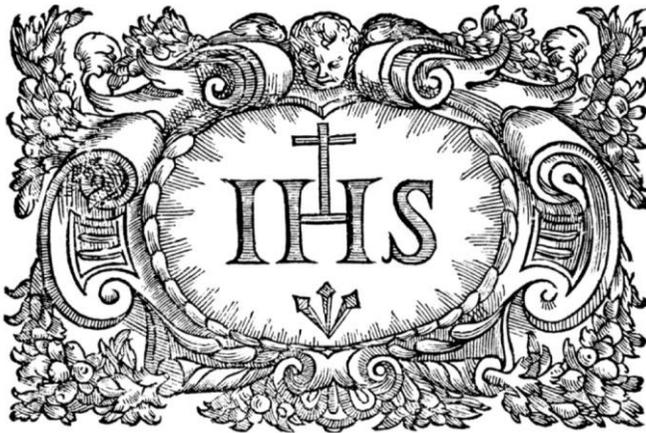
péchés qui s'y commettent.

Explication. Dans la première institution de cette dévotion, le Saint Sacrement était exposé pendant quarante heures, ce qui a donné le nom à cette pratique de piété. Depuis le Bref de Clément XIII, le temps n'est plus obligatoirement fixé à quarante heures. On expose le Saint-Sacrement pendant plusieurs jours, si l'on veut, ou pendant un seul qui est désigné. L'indulgence plénière est accordée à ceux qui, confessés et communiés, visitent le Saint Sacrement pendant ce temps, et prient pour la conversion des pécheurs & des infidèles, pour l'exaltation de l'Eglise, la paix entre les Princes chrétiens.

D. Que faut-il faire pour sanctifier le temps de la Septuagésime jusqu'au carême ?

R. Trois choses. 1. Faire tous ces exercices de piété dans un esprit de pénitence. 2. Ne prendre aucune part aux divertissements défendus du carnaval, et empêcher ceux qui dépendent de nous de s'y livrer. 3. Se préparer à approcher saintement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie pour gagner l'indulgence des Quarante Heures.

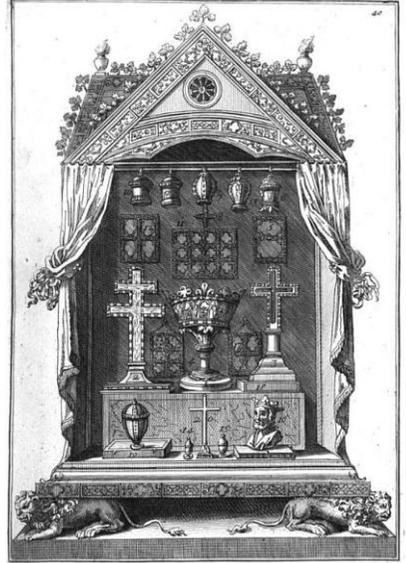
Abbé Meusy, *Catéchisme des Fêtes*, Besançon, 1774



RELIQUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A LA COLLEGIALE SAINT-JUST

L'origine du culte des reliques est indissolublement liée à la vénération des martyrs. En effet, le mot « reliques » qui signifie « restes », fut d'abord appliqué aux corps saints de ceux qui avaient été suppliciés pour leur foi. Sur les tombeaux des martyrs, les chrétiens se réunissaient pour célébrer « l'anniversaire de leur naissance au ciel » par des agapes et des célébrations liturgiques. On sait que c'est sur ces tombeaux ou auprès d'eux que s'élèveront, dès le cinquième siècle, les premières basiliques cimétiérales lyonnaises telles celle des Macchabées (qui deviendra Saint-Just) et celle de Saint-Jean (qui deviendra Saint-Irénée).



Dès le quatrième siècle, chaque église voulait avoir ses reliques qu'on plaçait ordinairement sous l'autel ou dans l'autel. Or, les nouveaux martyrs se faisaient rares depuis qu'était passé le temps des grandes persécutions. A défaut d'un martyr tout entier, on cherchait à s'en procurer une partie. A partir du cinquième siècle, le groupe des « saints » s'élargit aux confesseurs, ceux qui s'étaient montrés les témoins du Christ, non par le martyr, mais par la sainteté de leur vie. Saint Just fut le premier évêque confesseur vénéré à Lyon. De toutes parts on réclamait des reliques. On en vint donc à considérer comme « relique » d'un saint (martyr ou non), non seulement sa dépouille mortelle, le sens premier du terme, mais aussi ce qui lui avait appartenu ou qui avait été en contact avec lui vivant ou mort : son sang, ses vêtements, des objets lui ayant appartenus, la poussière recueillie sur son tombeau... La plupart des très nombreuses reliques que contenaient la basilique Saint-Just puis la collégiale ont aujourd'hui disparu, soit au moment du pillage par les troupes du baron des Adrets (protestants), soit pendant la terreur. Celles qui subsistent sont pour la plupart actuellement conservées en l'église Saint-Irénée

dans des chasses ou des reliquaires du 19^{ème} siècle. Les reliquaires anciens ont été fondus en 1790 quand toute l'argenterie des églises de France dut être envoyée à la Monnaie pour venir en aide au Trésor Public.

Saint Alexandre

Saint Alexandre fait partie du groupe des martyrs lyonnais avec saint Pothin, sainte Blandine, saint Pontique, saint Epipode... Il était grec, médecin, et était arrivé à Lyon avec saint Pothin. Il fut martyrisé en 177 : torturé puis finalement crucifié. Son corps fut recueilli par les premiers chrétiens de Lyon, caché dans une grotte sur l'actuelle colline de Fourvière. Il fut ensuite conservé dans la basilique Saint-Jean (future église Saint-Irénée) puis, après les profanations protestantes de mai 1562, tous ses os furent jetés « par terre » et foulés par les passants. On ne put récupérer que sa main droite qui fut confiée à la collégiale Saint-Just. En novembre 1793, elle fut jetée avec d'autres reliques dans le cimetière voisin de l'église mais l'un de ceux qui participaient au pillage la prit et la confia à sa femme pour qu'elle la garde.

Longtemps après la mort de cet homme, en 1819, sa veuve se décida à la rapporter à un ancien chanoine de Saint-Just. Dûment reconnue et authentifiée, la main droite de saint Alexandre retrouva sa place dans le trésor de la collégiale. Elle était conservée, avec le chef de saint Just, dans une niche fermée par une grille en fer forgé en face de l'entrée de la sacristie. Cette relique insigne d'un martyr de Lyon est actuellement en dépôt à l'église Saint-Irénée.

Saint Just

Le corps du treizième évêque de Lyon, mort en Egypte vers 390, fut déposé dans la basilique des Macchabées qui prit dès lors le nom de Saint-Just. Son clerc, saint Viateur, qui l'avait accompagné en Egypte, sera inhumé auprès de lui. Plusieurs évêques de Lyon, du 4^{ème} au 7^{ème} siècle le seront aussi : Alpin, Antioche, Elpide, Patient, Lupicin, Etienne, Arige, Rémi... En 1287, lorsque la grande basilique de Saint-Just fut achevée, on déposa son corps dans une magnifique châsse d'albâtre soutenue par quatre colonnes de marbre, derrière le maître autel de la basilique. Mais, à cette époque, son corps n'était déjà plus complet. On ne conservait qu'un os de son bras, une partie de sa colonne vertébrale et sa tête. La magnifique châsse fut détruite ainsi que toute la basilique en 1562 par les troupes calvinistes du baron des Adrets. Le bras de saint Just disparut dès les premiers troubles. Les dépouilles de tous les évêques

qui y étaient enterrés disparurent également. De saint Just lui-même, deux reliques survécurent (sans compter les parcelles qui furent incorporées dans le maître autel de la nouvelle église et qui s'y trouvent encore). Il semble bien que ce soit sa colonne vertébrale que la paroisse Saint-Irénée possède toujours, associée à des reliques des Macchabées. Quant à la tête de notre saint (plus exactement sa calotte crânienne), malheureusement nous ne l'avons plus car elle a été volée en 1995.



Ces deux reliques furent en effet sauvées de la folie destructrice en 1562. Pendant tout le 18^{ème} siècle, le chef de saint Just fut encore porté solennellement dans les processions ordinaires, comme celle de l'Ascension, ou extraordinaires, comme celle que l'on faisait pour réclamer la pluie. Jeté en 1793 dans le cimetière voisin de la collégiale avec d'autres reliques, il fut recueilli par le sacristain qui le remit plus tard au clergé de l'église et il réintégra son reliquaire d'argent, qui fut lui aussi apparemment sauvé de la fonte. En 1855, la confrérie des Trente-trois, vénérable confrérie de Saint-Just formée d'autant de membres que Jésus a passé d'années sur la terre, et qui s'occupait plus particulièrement de tout ce qui touchait à Saint-Just (sa chapelle, son autel, ses reliques...), décida de faire refaire à neuf le buste de saint Just. Mais, en 1867, la même confrérie se laissa persuader par le curé qu'il fallait remplacer le buste reliquaire par une châsse. Cette dernière fut terminée

en 1870. Elle est faite de bois et de tôle et représente l'église Saint-Just. Malheureusement, il n'y a aujourd'hui plus rien dans cette châsse car le chef du saint patron de notre église qui avait survécu aux vandales de 1562 et de 1793, n'a pas résisté aux voleurs de 1995. Quand à son reliquaire qui était dans la niche, en face de l'entrée de la sacristie, il est semble-t-il, aujourd'hui, à l'église Saint-Irénée.

Mais les reliques de saint Alexandre, de saint Just et de ses successeurs, si elles étaient les plus illustres, n'étaient pas les seules reliques qu'abritait la fière collégiale des chanoines barons de Saint-Just. Certaines étaient assez pittoresques : le catalogue dressé vers 1240 signale, à côté de reliques de saint Thomas, saint Laurent, saint Christophe, du vieillard Siméon, de sainte Agathe, sainte Marguerite, sainte Madeleine..., un morceau du manteau rouge de l'archange saint Michel, des pierres avec lesquelles le premier martyr, saint Etienne, fut lapidé, un fragment d'habit de la Sainte Vierge et la relique de l'un des Saints Innocents. Cette dernière ayant été donnée à la collégiale Saint-Just par un duc de Savoie, roi de Chypre. En 1483, le roi Louis XI fit don au chapitre de Saint-Just d'un reliquaire en or en forme de berceau pour abriter cette relique. Le berceau disparut en 1562 mais la relique ne disparut qu'à la révolution. Jusqu'en 1742, les clercs de Saint-Jean vinrent en procession auprès de cette relique chaque 28 décembre, après avoir élu le patriarche des innocents, roi d'un jour des enfants de chœur et des jeunes clercs. Il reste aujourd'hui encore des reliques à Saint-Just : dans un grand coffre de bois, des reliques de saint Claude, « martyr des catacombes », dans une autre boîte (que nous n'avons toujours pas trouvée) des ossements de saint Fortunat et de saint Constantin, ainsi que plusieurs reliques variées (ossements, morceaux d'étoffes...) de sainte Claire et sainte Justine, vierges et martyres, données au chapitre de Saint-Just par les dames de l'Antiquaille en 1666-1667.

Trois autres reliquaires sont inventoriés. L'un d'eux regroupe des reliques de saints régionaux : saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, sainte Marguerite-Marie Alacoque et saint Jean-Marie Vianney. Un autre reliquaire contient un fragment de la vraie croix et un dernier une relique de sainte Philomène. Ces trois reliquaires ne semblent pas être conservés à Saint-Just actuellement.

D'après « Reliques d'hier et d'aujourd'hui à Saint-Irénée et Saint-Just » par Simone Wyss. Association culturelle des sanctuaires de Saint-Irénée et Saint-Just.

9 MOIS DE PRIERE POUR LA FRANCE



*Du 15 novembre 2014 au 15 Août 2015, sous le patronage du Cardinal Barbarin, Primat des Gaules, une longue **chaîne de prière** est proposée à tous les **catholiques de France**, à l'intention de leur pays.*

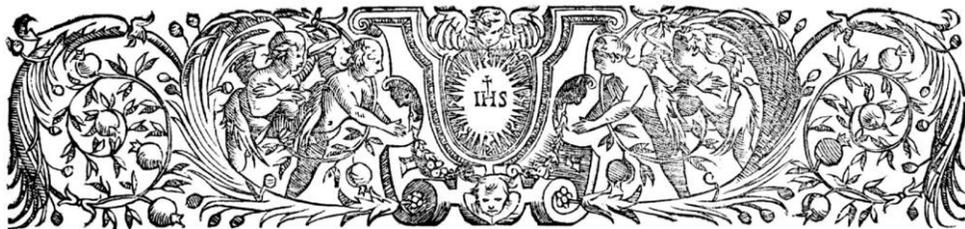
En quoi cela consiste-t-il exactement ?

1. S'engager à un temps de prière quotidien pour la France, spécialement grâce à la récitation du chapelet ou à une dizaine du chapelet conclu par la prière de la neuvaine :

**Vierge Marie,
Notre-Dame de France,**
Accueillez nos cœurs d'enfants
confiants en votre bienveillance.
Guidez-les vers Jésus notre Sauveur,
pour recevoir de son Cœur les grâces
de sa divine miséricorde.
Nous vous présentons notre pays,
ses souffrances, ses troubles,
ses conflits,
mais aussi ses ressources
et ses aspirations.
Accueillez-le, purifiez-les,
présentez-les à votre Fils,
afin qu'Il intercède en notre faveur,
qu'Il oriente nos actions vers le Bien,
et nous guide dans la Vérité.
Nous vous consacrons la France,
dans la fidélité à l'Espérance
et à la force de l'Esprit-Saint
reçus à notre baptême.
Ainsi soit-il.

2. Jeûner le premier vendredi de chaque mois :

Prier et jeûner sont les deux seuls engagements autour desquels se déploient de nombreuses propositions.



ORDO LITURGIQUE

Février 2015

Lundi 2 Février : Présentation de Jésus et Purification de la Ste Vierge, 2ème classe, blanc.

Mardi 3 Février : de la férie, 4ème classe, violet.

Mercredi 4 Février : St André Corsini, évêque et confesseur, 3ème classe, blanc.

Jeudi 5 Février : Ste Agathe, vierge et martyre, 3ème classe, rouge.

Vendredi 6 Février : St Tite, évêque et confesseur, 3ème classe, blanc.

Samedi 7 Février : St Romuald, abbé, 3ème classe, blanc.

Dimanche 8 Février

Dimanche de la Sexagésime, 2ème classe, violet

Lundi 9 Février : St Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe, blanc.

Mardi 10 Février : Ste Scholastique, vierge, 3ème classe, blanc.

Mercredi 11 Février : Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes, 3ème classe, blanc.

Jeudi 12 Février : Les sept Saints fondateurs des Servites de la Sainte Vierge Marie, 3ème classe, blanc.

Vendredi 13 Février : de la férie, 4ème classe, violet.

Samedi 14 Février : De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4ème classe, blanc.

Dimanche 15 Février

Dimanche de la Quinquagésime, 2ème classe, violet

Lundi 16 Février : de la férie, 4ème classe, violet.

Mardi 17 Février : de la férie, 4ème classe, violet.

Mercredi 18 Février
Mercredi des Cendres, 1ère classe, violet

Jeudi 19 Février : Jeudi après les Cendres (Férie), 3ème classe, violet.

Vendredi 20 Février : Vendredi après les Cendres (Férie), 3ème classe, violet.

Samedi 21 Février : Samedi après les Cendres (Férie), 3ème classe, violet.

Dimanche 22 Février
Premier Dimanche de Carême, 1ère classe, violet

Lundi 23 Février : dans la Fraternité Saint-Pierre, fête de la Chaire de Saint-Pierre, 1ère classe, rouge.

Mardi 24 Février : St Mathias, apôtre, 2ème classe, rouge.

Mercredi 25 Février : Mercredi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe, violet.

Jeudi 26 Février : Jeudi de la première semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Vendredi 27 Février : Vendredi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe, violet.

Samedi 28 Février : Samedi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe, violet.

Dimanche 1er Mars
Deuxième Dimanche de Carême, 1ère classe, violet

Lundi 2 Mars : Lundi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mardi 3 Mars : Mardi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mercredi 4 Mars : St Casimir, confesseur, 3ème classe, blanc.

Jeudi 5 Mars : Jeudi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Vendredi 6 Mars : Vendredi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Samedi 7 Mars : dans la Fraternité Saint-Pierre, saint Thomas d'Aquin, 2ème classe, blanc.

Dimanche 8 Mars
Troisième Dimanche de Carême, 1ère classe, violet

MAXIMES DE SAINT PHILIPPE NERI

Saint Philippe Neri est le saint de la joie et le « deuxième apôtre de Rome » comme aiment à l'appeler les romains. Nous proposons à votre méditation quotidienne des maximes qui peuvent nourrir chacune de vos journées.

MOIS DE FEVRIER

1. Celui qui veut être sage sans la vraie sagesse ou sauvé sans le Sauveur n'est pas sain, mais malade, il n'est pas sage, mais fou.

2. La dévotion à la très sainte Vierge est actuellement nécessaire, parce qu' il n'y a pas de meilleur moyen pour obtenir les grâces de Dieu que l'intermédiaire de sa très sainte Mère.

3. On doit s'appliquer à obéir même dans les petites choses qui semblent sans importance ; c'est le moyen de se rendre facile la pratique de l'obéissance en matière grave.

4. Celui qui agit toujours par obéissance peut être assuré qu'il n'aura pas à rendre compte de ses actions à Dieu.

5. La perfection ne consiste pas dans les choses extérieures, telles que les larmes, les sanglots et choses semblables, mais dans de vraies et solides vertus.

6. Les larmes ne prouvent pas qu'on est en grâce avec Dieu, et si nous voyons quelqu'un pleurer en parlant des choses pieuses et saintes, nous ne devons pas en conclure que nécessairement il mène une sainte vie.

7. L'enjouement fortifie le cœur ; il nous aide à persévérer dans une vie sainte ; les serviteurs de Dieu doivent donc être toujours de bonne humeur.



8. Lorsqu'on est délivré d'une tentation ou de quelque tribulation que ce soit, il faut avoir grand soin de témoigner à Dieu une vive reconnaissance pour un tel bienfait.
9. Nous devons accepter les adversités que Dieu nous envoie sans trop raisonner sur elles, et nous devons nous persuader qu'il ne pouvait rien nous arriver de meilleur.
10. Nous devons toujours nous rappeler que Dieu fait tout bien, quoique nous ne puissions pas voir la raison de ce qu'il fait.
11. Chacun doit se rendre promptement à l'opinion d'autrui, raisonner dans le sens des autres et contre lui-même, et prendre tout en bonne part.
12. Il n'y a rien de plus capable d'exciter en nous l'esprit de prière que la lecture des livres de piété.
13. Fréquentez les sacrements, assistez souvent aux sermons et lisez souvent les vies des Saints.
14. Pensez toujours que vous avez Dieu devant vous.
15. Lorsque vous êtes dans une occasion de péché, considérez bien ce que vous allez faire, fuyez loin de l'occasion et repoussez le péché.
16. Il n'y a rien de bon dans le monde ; vanité des vanités, tout est vanité.
17. Après tout, il nous faudra mourir.
18. Ceux qui commencent dans la vie religieuse doivent s'exercer principalement à méditer sur les quatre fins dernières.
19. Celui qui ne descend pas en enfer pendant sa vie par la méditation, court grand risque d'y descendre après sa mort.
20. Le plus grand secours qu'on puisse avoir pour persévérer dans la vie spirituelle est l'habitude de la prière, surtout sous la direction de son confesseur.

21. Il n'y a rien que le démon craigne plus que la prière, rien qu'il ne s'efforce plus d'empêcher.

22. C'est une excellente méthode pour nous préserver de la rechute dans les fautes sérieuses que de dire chaque soir : Demain je puis être mort.

23. Un homme sans prière est un animal sans l'usage de la raison.

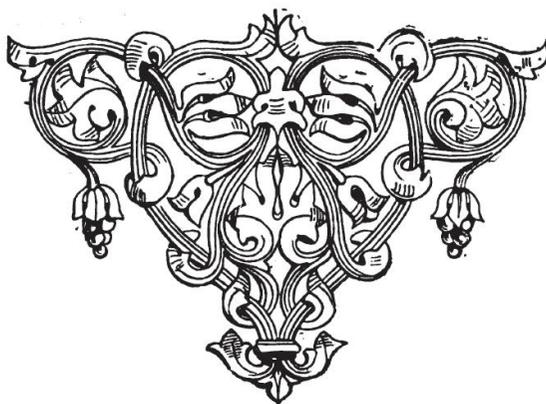
24. L'état religieux est certainement le plus élevé, mais il ne convient pas à tout le monde.

25. Le meilleur moyen d'apprendre à prier est de reconnaître que nous sommes indignes d'un si grand bienfait et de nous remettre entièrement entre les mains de Dieu.

26. La véritable préparation à la prière consiste dans l'exercice de la mortification, car celui qui veut s'adonner à la prière sans se mortifier est semblable à un oiseau qui voudrait voler avant d'avoir des ailes.

27. Nous ne pourrons jamais arriver à la vie contemplative, si nous ne commençons par nous exercer laborieusement à la vie active.

28. Nous devons éprouver l'esprit que Dieu nous donne dans la prière et le suivre ; quand Dieu, par exemple, nous pousse à méditer sur la Passion, gardons-nous de vouloir méditer sur un autre mystère.



A QUOI SERVENT LA LITURGIE ET LES RITES ?

« Lorsque la liturgie est quelque chose que chacun d'entre nous peut se fabriquer, elle cesse de nous offrir ce qui est sa qualité véritable : la rencontre avec le mystère ». Cardinal Ratzinger, *L'esprit de la liturgie*.

« Derrière les différentes façons de concevoir la liturgie, il y a des manières différentes de concevoir l'Eglise, donc Dieu et les rapports de l'homme avec lui ». Cardinal Ratzinger, *Entretien sur la Foi*.

« La liturgie et les célébrations t'enseigneront plus que les livres. Immerge-toi dans cet immense bain de gloire, de certitude et de poésie ». Paul Claudel

I- Notions

1- Etymologie

Leitos = public ; et *ergon* = action, œuvre. La liturgie désigne donc l'ensemble de l'œuvre publique culturelle.

Ritus = usage, coutume. Le rite se rapporte donc au détail pratique de la liturgie.

2- Définitions

- « La sainte liturgie est le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Eglise ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père éternel : c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres. » Encyclique *Mediator Dei*, ci-dessous désignée *MD*.

- La liturgie, c'est le Ciel sur la terre.

- La liturgie c'est l'écrin du joyau de la Foi.

II- Le pouvoir de l'Eglise

« **L'Eglise**, fidèle au mandat reçu de son fondateur, **continue donc la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, principalement par la sainte liturgie.** » *MD*

« L'Eglise est une société et, comme telle, elle requiert une autorité et une hiérarchie propres. Si tous les membres du Corps mystique participent aux mêmes biens et tendent aux mêmes fins, tous ne jouissent pas pourtant du même pouvoir ni ne sont habilités pour accomplir les mêmes actes. **Le**

divin Rédempteur, en effet, a voulu constituer son royaume et l'appuyer sur des fondements stables selon l'ordre sacré, qui est une sorte d'image de la hiérarchie céleste. » *MD*

« Puisque la liturgie sacrée est accomplie au premier chef par les prêtres au nom de l'Église, son ordonnancement, sa réglementation et sa forme ne peuvent pas ne pas dépendre de l'autorité de l'Église. Ce principe, qui découle de la nature même du culte chrétien, est confirmé par les documents de l'histoire. » *MD*

« Il faut réprouver l'audace tout à fait téméraire de ceux qui, de propos délibéré, introduisent de nouvelles coutumes liturgiques ou font revivre des rites périmés, en désaccord avec les lois et rubriques maintenant en vigueur. » *MD*

Cf. *CIC*, à partir du canon 834.

III- Brève histoire de la Messe

On ne peut donner ici un détail trop vaste de l'histoire de la Messe : ceci pourrait faire l'objet d'un cours complet. Nous donnerons simplement les grandes lignes du développement de la liturgie romaine de la Messe.

- Sainte Cène le Jeudi Saint, première Messe.
- Célébrations des premières Messes par les apôtres (« fraction du pain ») et distinction d'avec le cadre du repas rituel juif qui fut l'occasion de l'institution (cf. Actes).
- Du I^{er} au III^e siècle : première période de développement, marquée par les persécutions et l'improvisation orale (fixation progressive du Canon).
- Du IV^e au VIII^e siècle : à partir de l'Edit de Milan (313), première grande phase de développement et de fixation de la liturgie romaine, notamment sous saint Grégoire Le Grand (590-604). On parle de liturgie romaine pure ; vers les VII^e-VIII^e siècles, apparitions des *Ordines Romani* (cf. OR 1).
- IX^e – XII^e siècles : sous l'influence de l'empire Carolingien (cf. Charlemagne et son fils Drogon), période d'hybridation de la liturgie romaine (ex. *Exultet*) et « retour » à Rome.
- XIII^e – XV^e siècles : nouveaux développements liés entre autres à l'approfondissement théologique de la doctrine eucharistique, et au séjour des Papes en Avignon.
- XVI^e siècle : développements ultimes de la liturgie pontificale (cf. Augusto Patrizzi Piccolomini). 1570 : bulle *Quo primum* du Pape saint Pie V, fixant la

liturgie romaine et donnant droit de cité aux Rits ayant plus de 200 ans d'ancienneté.

- De la fin du XVIe au XXe siècle, aucune variation liturgique importante, étant considéré que l'on a atteint une perfection liturgique (cf. ajout de « saint Joseph » au Canon).

- 1969 : réforme liturgique du Pape Paul VI.

IV- La finalité de la liturgie

1- Rappels anthropologiques

« La nature de la liturgie comme la nature de l'homme exige que notre culte soit aussi extérieur. **La participation extérieure permet à la fois d'exprimer notre culte intérieur et en même temps elle le soutient. En effet, par elle se manifestent nos sentiments intérieurs. Quels que soient les rites liturgiques, ils comportent des paroles et des gestes extérieurs comme, par exemple, les genuflexions, les prosternations ou les inclinations du corps qui manifestent les sentiments intérieurs de notre adoration. Les gestes accompagnent les paroles en montrant que ce qui est proclamé par des mots correspond vraiment aux sentiments de tout notre être. Ils expriment notre foi tout comme nos paroles. Et, en vertu de cette union si profonde de notre corps et de notre âme, ces gestes et ces chants vont soutenir et favoriser la dévotion intérieure.** (...) C'est pourquoi une activité extérieure, même la plus « entraînante » qui soit, si elle empêche l'épanouissement d'une vraie participation intérieure au mystère sacré, n'est plus qu'une agitation vaine. Elle est une participation à une réunion sympathique ou tout ce que l'on voudra ; elle n'est plus participation active au mystère liturgique

NB : on pourrait faire ici référence à la musique liturgique moderne, dont les paroles, les mélodies ou la rythmique ne sont pas toujours l'expression et l'aide adéquats pour une intériorisation du mystère.

La question de la « participation active des fidèles »

Ceci explique pourquoi la participation extérieure pourra consister parfois en un silence religieux. Le Cardinal Ratzinger le faisait remarquer en dénonçant « la restriction fatale » qu'avait subie le concept de participation active « dans les interprétations post-conciliaires ». « Il en est ressorti qu'on avait une « participation active » que s'il y avait activité extérieure tangible : discours, paroles, chants, homélies, lectures, poignées de mains... Mais on a

oublié que le Concile place aussi dans l'*actuosa participatio* le silence, qui favorise une participation vraiment profonde, personnelle, nous permettant d'écouter intérieurement la parole du Seigneur. Or, de ce silence, il n'y a plus trace dans certains rites ». (cf. *Entretien sur la foi*)

2- Une nécessité relative à la nature humaine

« Bien que les cérémonies ne contiennent en elles-mêmes aucune perfection, aucune sainteté, elles sont pourtant des actes extérieurs de religion, et **par leur signification elles stimulent l'âme à la vénération du sacré, elles élèvent l'esprit aux réalités surnaturelles, nourrissent la piété, fomentent la charité, accroissent la foi, fortifient la dévotion, instruisent les âmes simples, font l'ornement du culte de Dieu, conservent la religion et distinguent les vrais chrétiens des faux et des hétérodoxes** » (Card. Bona, *De divina psalmodia*, cap. XIX, § 3, 1.).

3- Première finalité de la liturgie : être une profession de foi

« Dans la liturgie sacrée, nous professons la foi catholique expressément et ouvertement, non seulement par la célébration des mystères, l'accomplissement du sacrifice, l'administration des sacrements, mais aussi en récitant ou chantant le Symbole de la foi, qui est comme la marque distinctive des chrétiens, et de même en lisant les autres textes, et surtout les Saintes Écritures inspirées par l'Esprit-Saint. **Toute la liturgie donc contient la foi catholique, en tant qu'elle atteste publiquement la foi de l'Église.** » *MD*

4- Deuxième finalité : enseigner les fidèles

« En effet, les gens simples, qui n'étudient pas dans les livres, ont **besoin d'être instruits par des signes sensibles**, comme des images ou d'autres moyens semblables. **Ainsi les rites sacramentels les instruisent, ou les poussent à chercher les vérités que signifient ces signes sensibles.** Et comme il nous faut connaître, à propos [de la Messe et des autres sacrements], outre l'effet principal, d'autres choses encore, il convenait que celles-ci soient représentées par des signes extérieurs. » *III, 66, 10. (ex. des genuflexions et signes de croix à la Messe).*

5- Troisième finalité : les rites sont des sacramentaux

« Il est vrai que les sacrements et le sacrifice de la messe ont une valeur intrinsèque en tant qu'ils sont les actions du Christ lui-même ; c'est lui qui

communiqué la grâce divine de Chef et la diffuse dans les membres du Corps mystique ; mais **pour avoir l'efficacité requise, il est absolument nécessaire que les âmes soient bien disposées.** Ainsi, à propos de l'Eucharistie, l'apôtre Paul nous dit : « Que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice ». » *MD*

« Les oraisons, bénédictions, etc., font obstacle à la puissance des démons, qui cherchent à empêcher les effets du sacrement. » *III, 66, 10.*

6- Quatrième finalité : être le trait d'union entre le Ciel et la terre

« Parce que le Christ qui est immolé [à la Messe] et s'y donne en nourriture est le Christ glorieux, et parce que la manducation du sacrement est ordonnée à la jouissance de la Patrie, le sacrifice eucharistique est encore la célébration d'un mystère eschatologique, c'est-à-dire la participation, en deçà du voile, sous des signes sensibles, à la liturgie du Ciel ». *FQ*

C'est ce rappelait le Pape Benoît XVI, à Paris, en 2008 :

« La beauté des rites ne sera, certes, jamais assez recherchée, assez soignée, assez travaillée, puisque rien n'est trop beau pour Dieu (cf. Curé d'Ars), qui est la Beauté infinie. (...) Nos liturgies de la terre ne pourront jamais être qu'un pâle reflet de la liturgie céleste, qui se célèbre dans la Jérusalem d'en haut, objet du terme de notre pèlerinage sur terre. Puissent, pourtant, nos célébrations s'en approcher le plus possible et la faire pressentir ! ».

7- Cinquième finalité : exprimer la place de l'homme dans la création

« Il en va dans la liturgie de notre compréhension de Dieu et du monde, de notre relation au Christ, à l'Eglise et à nous-mêmes : dans notre rapport avec la liturgie se joue le destin de la foi et de l'Eglise. » (Cardinal Ratzinger)

Ceci implique depuis toujours :

- l'orientation vers Dieu, finalité de l'homme et de l'action liturgique ;
- l'importance du silence, marque de l'adoration et de la place de l'homme face à Dieu.

« La liturgie n'est pas un show, un spectacle qui ait besoin de metteurs en scène géniaux, ni d'acteurs de talent. La liturgie ne vit pas de surprises sympathiques, de trouvailles captivantes mais de répétitions solennelles. **Elle ne doit pas exprimer l'actualité et ce qu'elle a d'éphémère, mais le mystère du sacré.** » Cardinal Ratzinger, *L'esprit de la Liturgie.*

« Nous devons redonner à la liturgie la dimension du sacré. La liturgie n'est pas un festival, elle n'est pas une réunion de détente. Ce qui importe, ce n'est pas que le curé réussisse à produire de son cru des idées suggestives ou des élucubrations. La liturgie, c'est Dieu trois fois saint se rendant présent parmi nous, c'est le buisson ardent, c'est l'alliance de Dieu avec l'homme, en Jésus-Christ, celui qui est mort et ressuscité. **La grandeur de la liturgie ne se fonde pas sur le fait qu'elle offre un passe-temps intéressant, elle consiste bien plutôt dans l'acte de se rendre tangible du Totalement-Autre que nous ne sommes pas en mesure de faire venir. Il vient parce qu'Il le veut. Autrement dit, l'essentiel dans la liturgie est le mystère, qui se réalise dans le rite commun de l'Eglise ; tout le reste la réduit.** Les gens le ressentent vivement, et se sentent trompés, lorsque le mystère se transforme en distraction, quand l'auteur principal dans la liturgie n'est pas le Dieu vivant mais le prêtre ou l'animateur liturgique. »

Le cardinal Ratzinger évoque avec tristesse « l'appauvrissement effrayant résultant de la mise à la porte de l'Eglise de la beauté gratuite, remplacée par une soumission exclusive à l'utilitaire ». (*id.*)

8- Une conséquence importante

Sur la base de ces données, une critique objective est possible, une comparaison liturgique peut tout à fait voir le jour. Ainsi plus un rit exprime les finalités ci-dessus, meilleur il est. Il peut y avoir du plus et du moins, certes, mais un rit doit dire quelque chose en rapport à la réalité léguée par le Christ.

Vous comprenez bien qu'il ne s'agit pas ici d'une question de préférence personnelle mais de la valeur objective des signes. **La valeur d'une liturgie se prend donc intrinsèquement de sa qualité à signifier l'invisible, à mettre des mots, des gestes, des silences, sur ce qui est mystérieux.**

Benoît XVI, ne parlait-il pas, par exemple, du « froid que fait passer sur nous la morne liturgie post-conciliaire », ou encore de « l'ennui que provoque son goût pour le banal et sa médiocrité artistique ». (...) « La banalité et le rationalisme enfantin de liturgies autobricolées, avec leur théâtralité artificielle, laissent de plus en plus apparaître leur grande pauvreté : leur inconsistance saute aux yeux. Le pouvoir du mystère s'est évanoui et les petites autosatisfactions qui prétendent compenser cette perte ne peuvent plus satisfaire à la longue les fonctionnaires eux-mêmes. » *L'esprit de la liturgie.*

« **Comparée** à l'activisme uniquement extérieur qui s'est installé çà et là, l'ancienne manière de participer en silence au déroulement de la messe était

beaucoup plus réaliste et dramatique : participation à l'action essentielle, percée de la communauté de foi hors des profondeurs et par-dessus les abîmes du silence ». *Entretien sur la foi*.

V- Un exemple concret : la communion dans la main

Instruction *Memoriale Domini*, du Pape Paul VI, du 29 mai 1969.

« Lorsque la vérité et l'efficacité du mystère eucharistique, ainsi que la présence du Christ en lui, ont été plus approfondies (référence aux développements de la théologie eucharistique au XIII^e siècle), on a mieux ressenti le respect dû à ce Très Saint Sacrement et l'humilité avec laquelle il doit être reçu, et la coutume s'est établie que ce soit le ministre lui-même qui dépose sur la langue du communiant une parcelle de Pain consacré (conséquence liturgique de la Foi). (...) Compte tenu de la situation actuelle de l'Église dans le monde entier, cette façon de distribuer la Sainte Communion doit être conservée, non seulement parce qu'elle a derrière elle une tradition multiséculaire, mais surtout parce qu'elle exprime le respect des fidèles envers l'Eucharistie (la liturgie enseigne les fidèles).

Par ailleurs, cet usage ne blesse en rien la dignité personnelle de ceux qui s'approchent de ce sacrement si élevé, et il fait partie de la préparation requise pour recevoir le Corps du Seigneur d'une façon très fructueuse (la liturgie dispose les âmes). (...) Ce respect exprime bien qu'il s'agit non pas « d'un pain et d'une boisson ordinaires », mais du Corps et du Sang du Seigneur, par lesquels « le peuple de Dieu participe aux biens du sacrifice pascal, réactualise l'alliance nouvelle scellée une fois pour toutes par Dieu avec les hommes dans le Sang du Christ (expression visible de la Foi et enseignement), et dans la foi et l'espérance préfigure et anticipe le banquet eschatologique dans le Royaume du Père (la liturgie signifie et unit le Ciel et la terre).

Le Pape terminait en anticipant les conséquences funestes d'un changement liturgique de la distribution de la sainte Communion :

« **Des changements apportés dans une question si importante**, qui correspond à une tradition très ancienne et vénérable, non seulement touchent la discipline, mais **peuvent aussi comporter des dangers qui, comme on le craint, naîtraient éventuellement de cette nouvelle manière de distribuer la Sainte Communion, c'est-à-dire : un moindre respect pour l'auguste sacrement de l'autel ; une profanation de ce sacrement ; ou une altération de la vraie doctrine.**



CARNET DE FAMILLE

Baptêmes

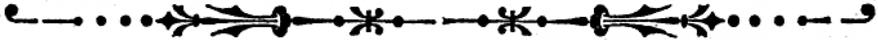
Sont devenus enfants de Dieu :

- ❖ Roch Favard, le 6 septembre 2014.
- ❖ Philippe Gros, le 26 décembre 2014, à l'Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux.
- ❖ Camille Chuzel, le 7 février, en la Collégiale Saint-Just.

Première Communion

A reçu Jésus-Hostie pour la première fois :

- ❖ Eléonore Pupat, le dimanche 1^{er} février, en la Collégiale Saint-Just.



ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h30 à 11h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h00 à 19h00, à la Maison Padre Pio.
Prochains cours les vendredi 6 et 27 février.
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 19h15 à 20h15, à la Maison Padre Pio.
Prochains cours les mercredi 4 février, 4 mars et 18 mars.

- ❖ Pour adultes : un mardi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « La Messe Traditionnelle, trésor de l'Eglise et chef-d'œuvre de l'Occident ».
 - **Mardi 24 février** : *Explication des rites de la Messe : de l'épître jusqu'à l'Evangile.*
 - **Mardi 24 mars** : *Explication des rites de la Messe : l'offertoire.*

Enfants de Chœur

Répétition par groupe en la collégiale Saint-Just le samedi matin, de 10h30 à 12h00.

- ❖ Samedi 7 mars pour le groupe Saint-Louis de Gonzague.

Premier vendredi du mois

- ❖ Le vendredi 6 Mars, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 19h00, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h30 en la chapelle de la Maison Padre Pio.
Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Le samedi 21 février à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.



AUTRES ANNONCES

Bénédition des femmes enceintes

Le dimanche 8 février à la grand'Messe de 10h00, pour la solennité de la Purification de la Sainte Vierge et de la présentation de l'Enfant-Jésus au Temple, bénédiction des femmes enceintes.

Toutes les futures mamans de notre communauté (elles sont nombreuses !) sont invitées à assister à cette grand'Messe à l'issu de laquelle elles auront la possibilité de recevoir cette belle bénédiction que l'Eglise leur réserve. Cette courte cérémonie se déroulera à l'autel de la Sainte Vierge de la Collégiale Saint-Just.

Horaires des Messes pour les vacances scolaires

Du lundi 9 février au vendredi 20 février, pas de Messe à la Maison Padre Pio à 9h00. **Les Messes, du lundi au vendredi messe seront uniquement célébrées à 18h30.**

Mercredi des Cendres, 18 février

Messe solennelle, avec bénédiction et imposition des cendres à 19H30 en la Collégiale Saint-Just.

Attention pas de Messe à 9h00 ce jour-là !

Du jeudi 19 février au dimanche 22 février Retraite de fondation spirituelle

Pour jeunes hommes, de 16 à 23 ans, à la Maison Padre Pio, prêchée par deux prêtres de la Fraternité Saint-Pierre (tracts disponibles sur les tables de presse).

« Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Mathieu, 19,16.

Inscriptions : <http://fsspretraites2015.wix.com/fondation>

Dimanche 1^{er} Mars : visite du TRP Abbé Dom Courau

Le dimanche 1^{er} mars, notre communauté aura la joie d'accueillir le Très Révérend Père Dom Courau, abbé de Notre-Dame de Triors (26). Le Père Abbé célébrera la Grand'Messe de 10h00 en la Collégiale Saint-Just et prêchera sur la vertu cardinale de Tempérance.

Dimanche du Bon Pasteur : 19 avril

Nous aurons la joie de recevoir les séminaristes français de Wigraztbad et leurs formateurs, en ce dimanche traditionnellement consacré aux vocations sacerdotales. Les séminaristes assisteront à la Grand'Messe de 10h00, ainsi qu'aux vêpres célébrées la veille en fin d'après-midi, en la Collégiale Saint-Just.

Dans un souci apostolique, les séminaristes seront reçus à dîner et à dormir le samedi soir (18 avril) dans les familles de notre communauté. Une feuille sera à votre disposition dans les prochaines semaines afin de vous inscrire pour la réception des séminaristes.

ANNONCE PARTICULIERE

À l'occasion des 20 ans de sa fondation, l'*Association culturelle des sanctuaires de Saint-Irénée et Saint-Just*, vient de publier un bulletin spécial de 104 pages et 103 illustrations, intitulé : « Des découvertes à faire à Saint-Irénée et Saint-Just ».

Ce bulletin spécial propose une sélection des treize meilleurs articles parus dans les bulletins semestriels au cours de ces vingt dernières années. Ces articles viendront augmenter et enrichir les informations des dix bulletins spéciaux déjà parus et permettront au lecteur de faire de nouvelles découvertes lors de ses promenades autour de la collégiale !

Vous pourrez acquérir ce bulletin spécial, au prix de 20 €, auprès de notre procure.

AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal ⁽¹⁾, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340
Francheville

CL Lyon VICTOR-HUGO 30002 - Guichet : 01042 - COMPTE : 0000079277F

Clé RIB : 40

Date et signature :



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison saint Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Supérieur

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : abflorimond@free.fr

Abbé Jérôme Lebel

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 16 94 54 14 Courriel : lebelabbe@aol.com

Abbé Benoît de Giacconi

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 06 62 28 81 92 Courriel : abdgsp@hotmail.fr

Abbé Thibault Paris

Tél : 04 72 16 11 65 Mobile : 07 61 09 44 76 Courriel : abbeparis@gmail.com



HORAIRES DES MESSES A LYON

Dimanches et jours de précepte

Confessions pendant la Messe de 8h30, et de 9h30 jusqu'au sermon de la Grand'Messe

08h30 : **Messe basse en la Collégiale Saint-Just**
41 rue des Farges, 69005 Lyon.

10h00 : **Grand'Messe en la Collégiale Saint-Just**

19h30 : **Messe basse à la Maison Padre Pio**
Confessions pendant la Messe

En semaine

à la Maison Padre Pio

9h00 et 18h30 : du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)

11h00 : le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

OFFRANDES DE MESSES

Messe : **17€**, Neuvaine : **170€**, Trentain grégorien : **565€**